

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-455255200

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 08/04/2025

Support de parution : Le Dauphiné Libéré

Département de parution : Savoie



**CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL  
DES PROFESSIONS DE SANTÉ  
CMPS SAVOIE MONT BLANC**

**Siège social : 126 chemin du moulin  
73100 GRÉSY SUR AIX  
RCS Chambéry : 477747489**

Les sociétaires de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont informés qu'ils sont convoqués par le conseil d'administration :

**1) En Assemblée Générale Extraordinaire le 13 mai 2025 9h00** au siège social de la Caisse, avec l'ordre du jour suivant :

- 1- Constitution du bureau
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration
- 3- Ratification de la modification de l'article 01 des statuts: Constitution
- 4- Ratification de la modification de l'article 08 des statuts : Retrait et exclusion des sociétaires
- 5- Ratification de la modification de l'article 15 des statuts : Adhésion
- 6- Ratification de la modification de l'article 17 des statuts : Dispositions communes
- 7- Ratification de la modification de l'article 18 des statuts : Composition du Conseil d'Administration
- 8- Ratification de la modification de l'article 19 des statuts : Réunion du Conseil d'Administration
- 9- Ratification de la modification de l'article 22 des statuts : Le Conseil de Surveillance
- 10- Ratification de la modification de l'article 25 des statuts : Assemblée Générale Ordinaire
- 11- Ratification de la modification de l'article 28 des statuts : L'Assemblée Générale Extraordinaire
- 12- Pouvoirs

**ATTENTION** : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale.

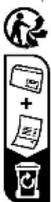
**2) En Assemblée Générale Extraordinaire le 15 mai 2025 à 17h30** au siège de la Caisse.

Cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.  
Les votes pourront se faire lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place.

La Présidente du Conseil d'Administration

455255200

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/VieSociete/Savoie/AIX-LES-BAINS/Le-Dauphine/ASSEMBLEE-GENERALE-EXTRAORDINAIRE-LES-13-ET-15-MAI-2025.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE

